

REVUE

DE

PSYCHOLOGIE DES PEUPLES



17^{me} ANNÉE - N° 1

1^{er} TRIMESTRE 1962

Sommaire

- | | |
|---|--|
| Louis MARS | La crise de possession
et la personnalité humaine en Haïti. |
| Paul GACHE | Les Kurdes. 23 |
| Jean-Michel LECLERCQ | La réflexion ethnopsychologique
chez les Bulgares. |
| Emile CALLOT | Albert Schweitzer, analyste et défenseur
de la civilisation européenne. |
| P. AYÇOBERRY, A. MIROGLIO,
L. MOLET, M. ROUCHÉ ... | Bibliographie critique. |

Projets d'article pour le Dictionnaire des populations
sur les GRECS, les FRANC-COMTOIS et les CORNOUAILLAIS.

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
DE PSYCHOLOGIE DES PEUPLES
ET DE SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

UNIVERSITÉ DE CAEN

SIÈGE DU CENTRE : LE HAVRE

(Décret du 20 juin 1960)

Les Kurdes



Az Kourmândj-em ou bien *Myn Kourdym* : je suis Kurde !
Voici longtemps que les habitants du complexe montagneux situé entre le plateau iranien, l'Ararat et le Taurus, se lèvent avec fierté pour prononcer cette déclaration à quiconque leur demande qui ils sont. L'ère kurde, actuellement en sa 2574^{me} année, ne commence-t-elle pas en 612 avant J.-C., date de la prise de Ninive par les Mèdes ?

LA ZONE D'HABITAT KURDE : LE KURDISTAN.

Le nom de Kurdistan — pays des Kurdes — n'est pas celui d'un état ou d'une formation politique, même provinciale, déterminée. Il n'apparaît comme tel qu'au XII^e siècle, moment où le dernier des grands Seldjucides, Sandjar, créa une province ainsi nommée, résultat administratif, en quelque sorte, de l'action brillante de maintes dynasties kurdes dans leurs zones d'activité régionales ou locales : Chaddadites, Merouanides, Salarides, Hassanwaihides. Banou Annaz, Atabeks du petit Louristan — et surtout du respect acquis par la grande dynastie kurde des Eyoubites et son fondateur, le plus célèbre des Kurdes, Saladin (1169), puissant du lac de Van à la haute Egypte.

Le Kurdistan formé par Sandjar avait pour capitale Bahâr, près d'Hamadan, et comprenait les villayets de Sindjar et de Chehrizour à l'ouest du massif du Zagros, ceux d'Hamadan, Dinaver et Kermanshah à l'est de cette chaîne. Dans l'ensemble cette appellation ne recouvrait donc alors qu'une partie méridionale du Kurdistan ethnique qui, en fait, s'étend au nord-ouest jusqu'au cours supérieur de l'Euphrate, d'Erzindjan aux approches de Biredjik. En était notamment exclue la province d'Ardelan. Quant au Kurdistan, il s'y développait alors une civilisation autochtone brillante autour de la ville de Dinaver — aujourd'hui ruinée — à 75 km au nord-est de Kermanshah, dont le rayonnement fut partiellement remplacé ensuite par celui de Senneh, 90 km plus au nord. En fait, la plupart du temps, les Arabes ont désigné l'ensemble du Kurdistan sous le nom de « Djibâl », la montagne, la partie basse du sud-ouest étant comprise par eux dans la Djézireh, désignée quelquefois avec plus de précision comme la « Djézireh de Diarbékir ».

Avatar majeur de l'existence kurde, le Kurdistan qui prenait incontestablement forme comme une entité autonome, spécifique, au XV^e siècle, dans le cadre, alors souple, d'un Empire ottoman s'étendant par cooptation à sa suzeraineté et d'un Iran, très loin de l'unification, depuis le passage des Mongols, ce Kurdistan devint brusquement, au début du XVI^e siècle, l'enjeu de deux puissances devenues centralisatrices : la Perse des Séfévides et la Porte de Sélim et de Soliman. L'autonomie locale s'en trouva fort atténuée pour un siècle et, fait plus grave, une frontière assez stricte découpa le Kurdistan en partie iranienne et partie turque. Avec quelques modifications depuis la victoire turque de Tchaldyran (1514), cette scission du Kurdistan n'a jamais cessé jusqu'à nos jours. On aura désormais tendance à « opposer » le Kurdistan de Diarbékir à celui de Soultan Abadé Djemdjemal, résidence des gouverneurs du Kurdistan persan. De même on pourra parler de deux districts, kurdes entre tous, celui du Bohtan, autour de la petite ville de Djézireh sur le Tigre supérieur, celui du Moukri autour de la petite ville de Saoudj-Boulaq et sur le cours du Djagatou qui s'achève en delta au sud du lac d'Ourmiah.

Quoi qu'il en soit, l'habitat kurde a toujours été et demeure le massif montagneux avec ses éperons périphériques comprenant les provinces suivantes :

Partie « ottomane » :

Vilayet d'Erzeroum au sud du Kara Sou (Euphrate occidental), à l'ouest de l'Ararat, déjà domaine des Cheddadides d'Ani de 951 au XI^e siècle, habitat des tribus Zireki, Djibranlı, Zirkanlı, Zilanlı, Hassananlı, Adamanlı, Sipkanlı, Djemadanlı, Kaskanlı, Chadeli, Bedeli, Kyzylbachs, Djelali (Arméniens kurdisés) et Mamakanlı (parents des Mamikonian arméniens) ;

Vilayet de Mouch, ou vallée du Mourad-Tchaï (Euphrate oriental), à l'ouest du lac de Van et au nord du Taurus arménien, pays occupé par les Kurdes avant la défaite byzantine de Manzikert (1071), habitat conjoint des tribus précédentes et des Bitlis ;

Liva d'Erzindjan et région de Dersim, située entre les deux parties de l'Euphrate supérieur, déjà peuplé par les Zaza à l'arrivée des Seldjoucides dans la forêt de Khordzen en 1049, habitat des Dushiks, Kysylbachs, Toujiks et surtout des Zaza, venus de l'est comme en témoignent leur parler gouran ;

Partie du vilayet de Sivas (sud du Kotch Hissar, Karabel Dag et kazas de Kangel et Divriğh, à l'ouest de l'Euphrate), même ancienneté et même population ;

Vilayet d'El Aziz ou de Kharpout, au nord-ouest de l'Euphrate, avec pour centre principal Malatya, déjà domaine des Mérouanides de 990 à la fin du XI^e siècle, habitat principal des Zaza ;

Liva d'Ourfa, dans le coude de l'Euphrate, au nord d'une ligne Biredjik-Harran, zone de contact irrégulière avec Arabes nomades et Bédouins, déjà aux mains des Mérouanides en 1025, habitat des tribus dépendant des Azizan, Finek et Gourguil ;

Vilayet de Mardin, zone de transition plus à l'est comprise entre les massifs Karadja Dag, Tour d'Abdin et Djebel Sindjar, actuellement à cheval sur les frontières turques, syriennes (bec de canard) et iraqiennes, c'est le pays des Yézidis depuis le X^e siècle ;

Vilayet de Diarbékir, au sud du Taurus arménien, centre des Merouanides (990-1096) et des Chaharmènes (1100-1207), pays des Hakkari et des Bitlis ;

Bohtan (*vilayet de Seert*), vallée du Bohtan Sou ou Tigre oriental, entre le Gharzan Dag et le Djoudi Dag, avec déjà la principauté kurde de Mâhkert au IV^e siècle, habitat des Azizan, Hakkari et Zilan ;

Vilayet de Bitlis, à l'ouest du lac de Van, autour de la ville de fondation kurde Akhlat, siège des Rozeguites à partir de 837, puis du domaine des Chaharmènes (1100-1207), habitat des Bitlis ;

Vilayet de Van, à l'est du lac du même nom, et à l'ouest des monts Harki Oramar, chaîne qui joint l'Ararat au Zagros, vrai nœud des massifs kurdes, parfois volcanique (Sipan et Nimroud Dag), domaine des Cheddadides au XI^e siècle, des Raouadites et des Chaharmènes au XII^e, habitat des Bitlis et des Hakkari ;

Vilayet des Hakkari, au sud-est du Djoudi Dag et à l'ouest du massif de Djoulamerg entre le Harki Oramar et le Zagros, pays d'origine des Eyoubites (début du XII^e siècle), habitat central des Hakkari autour de Djoulamerg, des Nestoriens plus au sud ;

Cheikhan, partie nord du liva de Mossoul, avec les villes d'Amadia, Dohouk et Agra, entre le Tigre et le Grand Zab, la population kurde s'arrêtant dans la plaine au sud du Maqloub Dag, à 40 km N.-E. de Mossoul, habitée par les Kurdes et Nestoriens dès l'apparition de l'Islam (VII^e siècle), habitat des Hauraman Balbas, Daoudah Dizi, Al Jaf, Peshder, Barouari-Bala, Barouarizir, Hereki, Surji, Sendi et Gelli qu'on trouve aussi plus au sud ;

Liva d'Erbil (partie comprise entre la ville d'Erbil et l'Iran), entre le Grand Zab et le petit Zab, exclusivement kurde à partir de la ligne du Sefin Dag, avec pour centre principal, outre Erbil, Rawandouz, région déjà kurde au moment de la bataille d'Erbil en 749, et des Bektaguinides d'Erbil (XII^e siècle), mêmes tribus plus les Baban et Barzani ;

Liva de Souleimaniyeh, entre le Petit Zab et le Diala ; la population kurde déborde même à l'ouest la ligne du Kara Dag à Tchemtchemal, domaine des Hassanwaihides (959-1015) et des Banou Annaz (jusqu'en 1116), mêmes tribus et surtout les Hemavend et les Baban, fondateurs de Souleimaniyeh (1786).

Partie iranienne :

Louristan, presque entièrement entre Bouroudjird, le pic Kalah Kouh, le fleuve Karoun et les monts Poucht-i-Kouh qui prolongent le Zagros au sud, avec parfois des pointes en Iraq (Mandeli), domaine des Hazaraspides dès 1148-1339 et des Atabeks kurdes du Louristan du XII^e au XIX^e siècle, c'est le pays des Lor ;

Kurdistan persan, ou gouvernement de Kermanshah, sur l'axe routier de Bagdad à Hamadan, par Kermanshah, Bisoutoun, Dinaver, Kongaver et Nehavend, entre les monts Zagros proprement dits à l'ouest et le Mont Elvend à l'est, domaine des Hassanwaihides (959-1015) et des Banou Annaz jusqu'en 1116, pays des Kelhourr et, dans le nord-ouest, des Djaff et des Gouran ;

District d'Hamadan, haute vallée du Kara Tchah, mêmes indications que pour le Kurdistan persan ;

Ardelan et district de Guerrous ou Bidjar, ce dernier haute vallée du Kizil Ouzen, l'Ardélan couvrant le nord-est des monts Zagros de la haute vallée du Sirvan et du mont des Quarante Sources (Tchéhel-Tchechmé) au sud, au fleuve Djagatou et au lac d'Ourmiah au nord ; l'Ardélan est encore nommé Kurdistan Moukri, la partie montagneuse au sud-ouest constituant le Chehrizour et le district de Mahabad, au nord, le Saoudj Boulaq. Dépendant sans doute des Hassanwaihides dès l'an mille, domaine, ensuite, des valis kurdes d'Ardélan du XIII^e au XIX^e siècle, habitat des Gouran, des Djaff au sud-ouest, des Beni-Ardélan de Senneh au centre, des Moukri en Saoudj-Boulaq, des Afchars autour de l'ancienne Chiz en Guerrous ;

Région d'Ourmiah, zone occidentale de l'Azerbaïdjan iranien comprise entre l'Ararat, l'Harki Oramar et le Djoulamerg à l'ouest, le cours de l'Araxe, le Qotour en aval de Khoï et le lac d'Ourmiah à l'est, dépendant des Chaddadides (951-1174), des Raouadites et des valis kurdes salarides d'Azerbaïdjan (vers 900-1020), habitat de Moukri et Hakkiri (sauf le khanat turc d'Aïvadjik).

Cette énumération provinciale permet à la fois de voir combien est compartimenté le Kurdistan et quelles sont ses limites par rapport au pays arménien au nord, aux zones turques au nord-ouest, et à l'ouest, au pays syrien et bédouin au sud-ouest, à l'Iraq-Arabi ou région arabe de l'Iraq au sud, au Khouzistan (dit aussi Arabistan ou région arabe de l'Iran) au sud-est, à l'Iraq-Adjémi ou région persane de l'Iran à l'est, à l'Azerbaïdjan ou région azérie de l'Iran et de la Transcaucasie au nord-est. Nous nous attacherons dans cet article aux seuls Kurdes de cette région — soit sans doute plus de 10 millions d'habitants. Mais on ne peut ignorer qu'il existe des îlots kurdes parfois fort éloignés de ce tronç central.

En pays « turc » on trouve au nord-ouest des Kurdes dans la région de Koniah où près d'un million auraient été déportés depuis l'avènement du régime kémaliste ; à l'ouest on en rencontre, plus anciennement établis, dans des villages de Cilicie ou de l'ancien vilayet d'Alep, généralement dans des sites montagnards ; au sud-ouest ils forment un quartier, sans doute millénaire, à Damas ; ils sont aussi quelques milliers à Bagdad ; au sud-est, ils ont dû nomadiser longtemps en suivant à partir du Zagros l'axe de montagne qui borde le plateau iranien au sud. Ils ont été très loin en cette direction et le Farsistan, province persane par excellence (Far = Perse, en arabe) a eu une dynastie kurde au XI^e siècle, les Chabankara, et le peuplement kurde du Laristan, à l'ouest du détroit d'Ormuz, semble très ancien. Mais les conquérants persans, notamment Shah Abbas, Nadir Shah et Feth Ali Shah, qui ont beaucoup eu recours aux Kurdes — surtout du Moukri — tant pour lutter contre les Turcs à l'ouest que pour étendre l'Iran à l'est, ont renforcé cette tendance pour amoindrir les Kurdes au cœur de leur empire et pour coloniser des régions orientales.

Ainsi en Farsistan les Kurdes de la région de Kialoun-Abdou ont été transplantés par Nadir Shah, de même sans doute que ceux du Béloutchistan où la dynastie kurde des Brahouis a dominé de 1747 à 1859. Plus au nord, mais dans la même direction orientale, les communautés de la région de Kazvin et de Demavend, près de Téhéran, résultent de transplantations, les communautés du Mazandéran, celles mêlées aux Turkmènes de l'Atrek (URSS) aussi ; quant aux communautés du Khorassan, elles datent de deux colonisations, l'une mongole avec la dynastie locale des valis kurdes du Khorassan (1242-1378), l'autre effectuée par Shah Abbas au XVI^e siècle, reprise par Nadir Shah au XVIII^e. C'est aussi des conquêtes vers le Caucase de Shah Abbas que date (1589) la minorité kurde de l'Arménie soviétique, évaluée à 100.000 personnes en des villages dominant la vallée de l'Araxe. A l'exception d'Istanbul, où nombre de porteurs de fardeaux sont kurdes, les Kurdes n'ont généralement pas émigré hors de ce vaste périmètre, sauf, en tout petit nombre, en Occident, pour des motifs politiques.

Malgré la solidité de son môle géographique et humain, au pied de l'Ararat, et des chaînes du Taurus arménien et du Zagros qui en sont issues, le peuple kurde est, selon l'expression de N.J. Marr, « un oublié de l'histoire ». Il existe des manuels centrés sur le phénomène persan, arménien, géorgien, arabe, syrien, turc et même azéri ; il n'y a pas de manuel d'histoire kurde. L'histoire des Kurdes se trouve chez celle des autres, et ceci de deux façons. Ou bien comme révoltés dans le cadre des empires et dominations dont est faite l'histoire et qui l'ont écrite, toujours un peu « ad usum delphini ». Ou bien comme fournisseurs d'hommes, parfois de premier plan, utilisés par ces empires et dominations et qui sont entrés dans leur histoire. Ces deux sortes d'événements sont impropres à constituer une tradition nationale, mais ils sont suffisants comme témoignages de la manifestation d'un peuple et comme preuve de la continuité d'une population dans ses qualités comme dans la croyance qu'elle constitue « autre chose » que ses voisins ou dominateurs.

Laissant de côté les révoltes (1), nous voulons du moins montrer l'importance du phénomène, fréquent en Haute Asie et généralement dans les pays de nomadisme, que nous pourrions appeler le « kidnapping des capacités ». Le lecteur aura

(1) N.D.L.R. L'ample énumération chronologique des révoltes kurdes que l'auteur de cette étude, grâce à son érudition, est à même de nous donner, constitue une note d'une telle ampleur que pour des raisons techniques il est par trop difficile de l'imprimer en plusieurs bas de pages. Nous en faisons une note annexée que le lecteur trouvera à la fin de l'article.

déjà noté la capacité des Kurdes — même déportés — à fonder des dynasties à distance. Pour ce qui est historique, ajoutons que leurs deux plus grands hommes d'état, Saladin et Kérim khan, ont fondé, l'un la dynastie Eyoubite au profit de l'Égypte (1169-1250), l'autre la dynastie Zend au profit de la Perse (1751-1779) ; leur plus grand écrivain, Emir Cheref Khan Bidlici, auteur du « Cheref-Nâneh » (1596) (2), a illustré la littérature persane et même la religion chrétienne, dans son acception nestorienne dont le bas Kurdistan a été le centre métropolitain (3), et a utilisé la majeure partie de ses apôtres dans des missions fort lointaines (4).

(2) « Cheref-Nâneh » définit ainsi les limites du Kurdistan : « Tu veux savoir, ô Kurde, quels sont les lieux habités par tes proches ? Je te le dirai. A l'Ouest, les frontières du Kurdistan s'étendaient à Alexandrette et aux montagnes du Taurus vers la Mer Noire. Au Nord : la Mer Noire, Ardahan et l'Araxe. A l'Est : des monts d'Elvend jusqu'à l'Araxe et au Sud depuis Ahwaz jusqu'à l'Euphrate. La frontière méridionale s'étend par les monts Hamrin et Sindjar et la route de Nisibin. » Et vers 1675 le poète kurde Ahmedê Khâni s'écrie dans le chant « Mem-o-Zin » d'un prisonnier symbolisant le Kurdistan : « Je m'étonne de la destinée que Dieu a réservée aux Kurdes, ces Kurdes qui, par le sabre, ont conquis la gloire. Comment se fait-il qu'ils ont été privés de l'empire du monde et subjugués par les autres ? Les Turcs et les Persans sont entourés de murailles kurdes. Toutes les fois que les Arabes et les Turcs mobilisent, ce sont les Kurdes qui baignent dans le sang. Toujours désunis, en discorde, ils n'obéissent pas l'un à l'autre. Si nous nous unissions, ce Turc, cet Arabe et ce Persan seraient nos serviteurs. »

(3) N.D.L.R. La note sur l'Église nestorienne et les grands traits de son histoire est reproduite à la fin de l'article sous la forme d'une seconde note annexée.

(4) D'après M. J. Dauvillier (*Les provinces chaldéennes « de l'extérieur » au Moyen-Age*, Mélanges Cavallera, Toulouse, 1948) on comptait alors 13 métropoles nestoriens localisés en Moyen-Orient, 7 en Haute-Asie, 1 en Chine (Pékin), 2 métropoles désignés par un nom de pays ou de peuple en Arabie, 1 en Afghanistan, 2 en Turkestan « russe », 1 en Sin-Kiang, 2 en Chine, 1 au Tibet, 2 en Inde, 4 évêchés nestoriens « secondaires », en Moyen-Orient, 4 en Turkestan « russe », 1 au Pamir, 1 en Mongolie, 2 en Chine, 1 à Sumatra. Le prosélytisme nestorien n'a pas été dépassé. Or au même moment, dans un autre sens, les Kurdes convertissaient les Turcs, et peut-être aussi une part des Mongols, à l'Islam. Turcs et Mongols devaient utiliser l'Islam à leur manière : il n'en reste pas moins que la capacité de prosélytisme des régions kurdes est surprenante et correspond au phénomène d'adaptation des cadres kurdes à des Etats étrangers comme nous le soulignons ici. Rappelons seulement ici que le plus spectaculaire succès des missions nestorienne a été la conversion du grand Khan mongol Gouyouk en 1248 ; aussi en 1253 Saint Louis lui envoyait Guillaume de Rubrouck, ce qui explique la marche sur Bagdad et la « croisade mongole » : dominée, la population du Kurdistan a joué ainsi un rôle plus important qu'on ne croit comme lien entre l'Orient et l'Occident.



De nos jours le phénomène reste le même. Signalons seulement, pour faire mesurer son importance, la place hors de proportion avec leur nombre occupée par des Kurdes dans la vie d'Etats à majorité nettement arabe, comme l'Iraq et la Syrie. Qui a dominé la vie publique iraquienne jusqu'en 1958 ? Un Kurde, Nouri Saïd ; quel étaient ses principaux ministres ? Des Kurdes, les civils Kazzaz et Baban et le général Salman. Quels étaient ses principaux adversaires internes ? Des Kurdes, Bekir Sidky, Rachid Ali Ghailani, Mustapha Barzani. Qui lui a succédé ? Un autre Kurde, Abdel Kérim Kassem. Quels sont ses ministres ? Des Kurdes, Jomard, Baba Ali et Kamal Chadergi. Qui s'oppose encore à lui ? Mustapha Barzani. En Syrie, les Kurdes ont donné en 15 ans trois présidents de la République : le maréchal Husni Zaïm, le général Fawzi Selo et le maréchal Adil Chichakli — plusieurs présidents du conseil dont Mohsen Barazi, les chefs des deux partis de masse : le socialiste Akram Haurani et le communiste Khaled Bagdache. Iraq et Syrie ont-elles été amenées à instruire les armées séoudite et yéménite ? Ce sont des instructeurs kurdes qui ont été choisis. Et même quand la Syrie s'est jointe à l'Egypte dans la RAU, c'est encore en évoquant le précédent kurde de Saladin que l'opération a été montée !

Ainsi, rien qu'à ces deux Etats, les Kurdes ont fourni plus de dirigeants qu'il ne leur en aurait été nécessaire pour assurer la gestion de leur propre Etat s'il avait existé. Sans doute le noyau de la population kurde considère ces fils qui atteignent les sommets au service de causes étrangères à leur peuple comme des sortes de « Kurdes reniés ». Il n'en est pas moins vrai que le Kurdistan morcelé reproduit un aspect du phénomène polonais du siècle dernier : il y avait alors partout des réfugiés polonais assez introduits pour ramener toute affaire à la question de Pologne, il y a maintenant aussi des Kurdes partout ; s'ils ne ramènent pas tout à la question kurde, il est vain de nier que cette émigration de cadres, supplantant les autochtones, contribue à envenimer les rapports orientaux. Partant de l'affirmation de Montalembert que « depuis l'assassinat de la Pologne, l'Europe était en état de péché mortel », un journaliste a heureusement formulé l'effet du phénomène que nous venons de décrire en écrivant que « depuis la diaspora politique des Kurdes, le Moyen Orient est en état de péché contre lui-même » et que « ce péché empoisonne ses rapports ».

Si nous touchons ainsi du doigt l'importance du fait kurde, il reste maintenant à dire comment vit et quel est ce peuple à l'histoire oubliée qui cependant, dans ses actes, manifeste une telle « présence ».

MODE DE VIE ET USAGES TRADITIONNELS.

« Les tentes sont dressées isolément ou en petits groupes sur la pente de montagne ou dans les ravins et défilés où se dressent les rochers et coulent avec bruit les torrents et ruisseaux de montagne. De loin, on peut prendre les groupes de kone pour un camp militaire. » Ainsi le Kurde Ereb Chamo, dans son livre, *Berger Kurde* (5), décrit-il le campement kurde que le voyageur découvre d'abord. « La grande tente faite de pièces tissées en laine de chèvre, dit-il, s'appelle kone. Les kone des Kurdes riches étaient grands, divisés en quelques compartiments ornés de tapis et de feutres (kochma) ; il y avait une pièce à part pour les visites et un garde-manger séparé pour les produits de laitage : beurre, fromage et lait caillé. Chez les moins aisés, le kone était bien plus petit et consistait en un compartiment pour l'habitation et un garde-manger. »

Présence de la tente : nous sommes devant une population nomade — ou mieux : qui était nomade. En fait le nomadisme ne subsiste plus que chez les purs éleveurs des plateaux au nord d'une ligne Malatia-Diarbékir-Bitlis et dans les confins arméniens. La grande majorité des « nomades » est depuis longtemps semi-nomade, hivernant normalement sur le versant méridional du Taurus et du Zagros ; mieux, ces semi-nomades sont sédentarisés depuis un bon siècle comme c'est le cas d'une grande partie des Kurdes du plateau iranien d'Ourmiah au sud de Kermanshah ou en voie de sédentarisation, surtout dans les vallées du Taurus de Kharpout à Seert. Il n'en reste pas moins que la vie nomade et semi-nomade a profondément marqué l'âme kurde. Le rêve de ce peuple se situe encore dans le temps — encore actuel sur la moitié du Kurdistan — où il passait l'hiver dans la plaine, y habitant des maisons en pisé, effectuant les semailles au printemps, puis, laissant quelques hommes pour garder les champs, remontait avec ses troupeaux vers les hauts pâturages d'été.

« Il ne faut pas oublier, écrit Ereb Chamo, que toute la richesse des Kurdes consiste en troupeaux. Un bon rendement en lait n'assure pas seulement au Kurde, pour l'année entière, sa réserve de beurre et de fromage ; il a encore la possibilité de vendre en ville l'excédent de ces produits, ainsi que la laine et une partie de son troupeau pour la viande. Il peut payer ses impôts et procurer à sa famille les produits de la ville. Il n'est donc pas étonnant que le déplacement du bétail aux pâturages d'été et son retour à la maison soient des événements importants dans la vie du village kurde et les journées du « baro-dân », les jours les plus solennels de l'année. »

(5) De ce livre il existe une traduction française, faite par Boris Nikitine.

Cette transhumance donne, à toutes ses étapes, une priorité au laitage et à ses produits. « La préparation du beurre, chez les Kurdes, est une besogne dure et exténuante qui échoit aux femmes, poursuit Ereb Chamo. Les patronnes versent tout le lait de vaches, brebis et chèvres, qu'on a trait dans la journée, dans de grands chaudrons de cuivre (kâzân) d'une capacité de deux à dix seaux. On met le kâzân sur le feu et, quand le lait a bouilli, on le laisse refroidir un peu. Quand le lait sera refroidi à la température exigée pour la fermentation, la patronne versera dans chaque chaudron une cueillerée à soupe de lait caillé et recouvrira soigneusement le chaudron d'un lainage (iélop). Pour le matin tout est prêt et les patronnes mettent le lait caillé dans les outres de cuir (mechk) qu'on ficelle solidement. Ensuite commence le travail le plus difficile. Il faut secouer les outres, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en ajoutant de temps en temps de l'eau froide tant que le lait ne sera pas baratté. Quand arrive ce moment, et cela ne se produit pas rapidement — car on doit dépenser beaucoup de forces à ce travail fatigant et monotone — tout le contenu des outres est déversé dans des sacs coniques spéciaux de toile et on y presse le beurre. Ensuite, le beurre prêt est sorti du sac, on le lave à l'eau fraîche, on y met du sel et on le dépose dans des récipients appropriés.

« Le résidu du beurre, en kurde *daou*, sert à préparer du fromage blanc. On le sale, on l'assaisonne avec des herbes différentes et, quand il se consolide tout à fait, on le met dans les sacs de toile et on le presse sous un poids. Le petit lait est employé pour les veaux ; quant au fromage pressé, on le serre bien dans les outres. Le fromage blanc sert aux Kurdes d'aliment principal. Les riches en préparent une grande quantité, dix à quinze outres — les pauvres, une à deux outres pour la famille. » On attribue d'ailleurs la robustesse des Kurdes à leur alimentation particulièrement lactée.

Les principaux animaux domestiques sont les chevaux, les ânes, les chèvres, les brebis à queue de grasse et les chiens. Les élevages de chevaux kurdes sont renommés en Zagros et chez les Heideranli de l'Ala-Dagh, entre le lac de Van et l'Ararat. Le cheval kurde ressemble au cheval arabe et deux de ses races, Seglau et Kohheïlan, figurent parmi les cinq races majeures de la tradition arabe. Le cheval kurde est plus petit, mais plus robuste. Adapté au caractère du pays, il montre une allure très sûre là où l'homme a de la peine à passer. Les Kurdes moukri sont les cavaliers les plus habiles, experts dans le dressage des chevaux, « nés des esprits » et ayant « du vent aux pattes », assure la tradition.

L'âne est moins répandu chez les Kurdes que chez les Arméniens, mais ovins et caprins jouent un grand rôle dans

l'habillement et l'alimentation. Les brebis sont de grande taille, portant une double queue de graisse. Le climat — huit mois de froid et de neige, quatre mois de chaleur assez brûlante — est sain et le cheptel, rarement malade, a une toison nerveuse et plus douce que celle des bêtes assoiffées du Croissant Fertile. Les variétés généralement blanches sur le plateau arménien (Ak-karaman, puis Ak-ademis), deviennent plus foncées (Kizil-karaman), puis noires (Toj, Herik et Mor) vers le sud. La pigmentation protège en effet contre la violence solaire.

La laine des brebis et le poil des chèvres servent aux femmes à tisser des vêtements et à fabriquer du feutre. « Les résidus de laine, étalés par terre, dit Binder (6), sont roulés sur un bâton d'un mètre cinquante de long environ, une assez longue corde est attachée à chaque bout, et les autres extrémités de cette corde sont attachées au collier d'un cheval qui, pendant plusieurs jours, court et galope à travers champs en traînant ce rouleau, conduit par un enfant » ; telle est la singulière façon de fabriquer des feutres. L'importance du troupeau n'incite guère à consommer de la viande : on la réserve seulement pour les grandes occasions ; les bêtes à corne, d'ailleurs, supporteraient mal les migrations continues auxquelles ovins et caprins sont mieux adaptés. Quant aux chiens, gardiens hargneux contre les fauves et le visiteur inconnu, ce sont de gros loups, ou tout blancs, ou tout noirs.

« Toute la vie kurde est ainsi réglée sur les besoins des troupeaux, écrit l'ancien consul russe à Ourmiah, Boris Nikitine (7). Dès le froid en effet, le Kurde a rentré son troupeau dans ses étables insalubres, constituées par des couloirs attenants à ses gourbis, culs-de-cas obscurs, sans air, boueux, qui viennent trancher brutalement sur la pure promenade des mois ensoleillés. Tassés, les animaux perdent la moitié du bienfait de la cure dont ils ont profité. On leur donne bien à manger des herbes vertes cultivées en prévision de cette claustration et des feuilles de chêne de ces immenses forêts de chênes-buissons que la dent dévorante des chèvres empêche de s'élever. Les conditions d'hygiène sont cependant trop mauvaises. Ces étables souterraines s'appellent *aghyl* et offrent le même type en Arménie et au Kurdistan persan où elles sont cependant placées hors des habitations.

« Il ne faut pas que la délivrance printanière tarde trop, car les réserves de fourrage tirent à leur fin et dès que la neige commence à fondre, les Kurdes, du moins en Arménie, quittent leurs demeures souterraines, installent leurs tentes

(6) Binder, *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*, Paris 1887.

(7) Boris Nikitine, *Les Kurdes*, Paris 1956.



sur les versants méridionaux ». « Dès que la neige a fondu, écrit Ereb Chamo, que la verdure apparaît et les arbres fleurissent. le village kurde se met en mouvement. Très tôt le matin, le va-et-vient commence : les Kurdes s'apprêtent avec leurs troupeaux à passer dans ce qu'on appelle les *dolga*, emplacement où le petit bétail à cornes met bas. Les Kurdes soignent avec attention les agneaux dans les *dolga*, les font nourrir le mieux possible pour qu'ils poussent plus vite, prennent des forces et, les chaleurs venues, soient capables de supporter l'exode fatigant dans les montagnes.

« D'après la coutume locale, après l'arrivée dans les *dolga* et les premières naissances, chaque Kurde riche égorge un mouton, organise un repas et invite ses voisins et les bergers. Le patron et la patronne régaleront avec empressement les invités. Après le repas qu'on sert toujours à l'air libre, on enlève les tables et la jeunesse chante des chants populaires et danse avec les bergers. Quand la fête est finie, tous remercient le patron de son accueil et forment des vœux pour que la patronne prépare en été beaucoup de beurre et de fromage, que la maladie ne s'abatte pas sur le bétail et que le pâturage d'été s'achève heureusement. Cette fête s'appelle en kurde *Sar-é-pez*, c'est à dire le commencement du croît (du bétail).

« Mais bientôt il y aura le *baro-dân*, la meilleure journée de l'année. Dès que les agneaux ont poussé et sont devenus plus forts et que la neige a commencé à fondre davantage dans les montagnes (8), l'« *obâ-bâchi* » (9) a fixé le jour du *baro-dân*, celui du départ de la *dolga* vers les pâturages alpins.

(8) Rappelons ici quelques altitudes significatives du Kurdistan. Sommets : Ararat 5.157 m., Djoulamerg 4.230 m., Djoudi 4.000, moyenne du Zagros 3.800, Elvend 3.746, Ala Dagh 3.520, mais plus bas, face au désert syrien : Karadja 2.000 m. Au milieu du Zagros le seul col pratique, Kel-i-Chin, est à 2.860 m. Même les villes sont en altitude : Erzeroum 2.032, Van 1.650, Bitlis 1.480, Mahabad et Amadta 1.300, Ourmiah 1.289, Erzindjan 1.260, Mardin 1.100, Kharpout 1.039, et la moyenne est encore plus élevée en Iran. Par contre Ourfa (500 m.), Nisibin (480) et Erbil (430) sont nettement en contrebas.

(9) Ereb Chamo précise ainsi ce terme : « Aux pâturages d'été les Kurdes se réunissent en groupements de genre spécial, les *obâ* ou petites communautés de 40 à 80 patrons, pour faire paître en commun le bétail dans les prairies alpines. A la tête de l'*obâ* se trouve un *obâ-bâchi* ; toutes les affaires sont de son ressort : il répartit les taxes, indique les endroits de pâturage et le moment de passage du bétail d'une étape à une autre. Cette fonction élective était considérée : tout le monde obéissait à l'*obâ-bâchi* sans discussion. C'est presque toujours un chef de clan et un homme riche. Aussi exige-t-on des bergers qu'outre leurs fonctions directes, ils accomplissent sans rémunération tout le travail concernant le pâturage et les soins à donner au bétail de l'*obâ-bâchi* ».

Les préparatifs avaient commencé une semaine auparavant et voici, enfin, qu'arriva la journée solennelle. Tôt dans la matinée, tout le monde a commencé à s'habiller avec les meilleurs vêtements de fête. Les jeunes filles, parées de robes voyantes et riches, ornaient leurs têtes de fraîches fleurs champêtres et mettaient dans leurs narines des karafil, des plaques d'or rondes, avec un petit anneau d'or qui servait de boucle. Les brebis, les moutons et les chèvres étaient ornés par les Kurdes avec des touffes de laine colorées. Aux colliers des meilleurs béliers on fixait des grelots en cuivre avec des ornements multicolores. Ensuite, on laissait les brebis et agneaux aller dans le troupeau commun et on fixait l'ordre de la marche. Vers le moment où les préparatifs étaient finis, le soleil avait déjà eu le temps de se lever assez haut au-dessus de l'horizon.

« Le ciel était pur et sans nuages, l'air était rempli de la chaleur agréable d'une journée de printemps, du parfum des fleurs et des bourgeons éclos. Enfin l'heure solennelle sonna, tout était prêt, l'obâ-bâchi donna le signal du départ. A la tête du baro-dân s'était mis le berger principal, vêtu de son meilleur costume de berger, flûte à la main. Il jouait le rôle de commandant : il donnait aux jeunes des indications sur la manière dont il faut s'y prendre avec les petits agneaux ou avec les brebis qui n'acceptaient pas leurs nourrissons. Derrière le berger principal, on a placé le plus grand et le plus beau bouc, en kurde : *nerî* ; à son cou pendait une clochette qui avait comme qualité de sonner à la note la plus haute. Au dernier moment, chaque patron prononçait, en s'adressant aux bergers, ces paroles : « En te confiant mon troupeau, je t'engage à accomplir ton devoir honnêtement. »

« Quand toutes les recommandations furent faites, le berger principal se mit à jouer de la flûte et l'on commença la marche. Le troupeau, en bon ordre, allait derrière le berger, accompagné par la jeunesse ; les aide-bergers et les enfants couraient aux côtés et surveillaient attentivement pour que l'ordre de la marche ne fût troublé en rien ; à coups de bâton ou en sifflant d'une façon particulière, les aide-bergers indiquaient à chaque mouton sa place dans le troupeau. Bien des années se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, j'ai vu le cortège du baro-dân, mais les impressions en restent toujours vivantes chez moi, visages rayonnants des enfants et des bergers, leurs chants, les couleurs vives, les costumes de gala des jeunes filles, les couronnes de fleurs de leurs têtes, les ornements sur les brebis, la lumière éclatante du soleil, la vallée couverte de verdure et, au loin, les montagnes encore sous la neige. » Au moment du rituel du

baro-dân, le peuple de l'Ararat a l'impression de commencer sa vie.

« Les transhumances des Kurdes en été, poursuit Ereb Chamo, le déplacement de leurs troupeaux d'un endroit à un autre, ne sont pas du tout fortuits. Au printemps, la neige fond rapidement dans les vallées, plus lentement dans les montagnes, en commençant par les pentes inférieures, et libère peu à peu chaque semaine une nouvelle partie de la surface qui, grâce à l'abondance de l'humidité et à la chaleur du soleil, se couvre rapidement de végétation. En suivant la neige qui recule, les nomades avec leurs troupeaux montent toujours plus haut sur la montagne. En automne, à peu près vers la seconde moitié d'octobre, le mouvement commence dans le sens inverse ; il pleut dans les vallées et les Kurdes reculent devant la neige qui avance. Finalement il neige aussi dans les vallées et, alors, les troupeaux avec leurs propriétaires retournent aux quartiers d'hiver. »

« Les Kurdes fêtent ce retour automnal des troupeaux comme un heureux événement. Cependant on ne peut d'aucune façon comparer cette fête avec le baro-dân du printemps. Elle est moins animée et moins spontanée. Le changement de saison influe beaucoup sur l'état d'âme des Kurdes. Les jeunes patronnes se vantent, l'une devant l'autre, en racontant quels objets elles ont pu obtenir au troc chez le marchand ambulante : mouchoirs, aiguilles, fils, boutons, allumettes, ornements pour la coiffure. Les jeunes gens et les jeunes filles se confient leurs secrets. Les amoureux parlent de l'été qu'ils ont passé si heureusement ensemble, des sources dont ils ont bu ensemble l'eau fraîche et limpide, des nuits de lune sous le couvert desquelles ils passaient leur vie dans la montagne parmi les fleurs, des endroits où ils ont juré au nom de Khoëdé (Dieu) de se rester fidèles réciproquement. Les jeunes filles montrent aux amies les cadeaux du fiancé : des anneaux d'argent ou de cuivre, un miroir doré ou des verroteries multicolores. Les jeunes gens, les cadeaux qu'ils ont reçus : mouchoirs de poche, portemonnaie brodé avec de petites perles, chemises ornées de soies multicolores, chaussettes de laine tricotées, gants.

« Et autour, l'herbe fanée, les fleurs flétries, les arbres jaunis et le ciel qui se renfrogne font accélérer les pas. Ainsi avancent lentement les Kurdes avec leurs familles, leurs biens et leurs troupeaux, sur des routes détremées par les pluies d'automne, tant qu'enfin ils rejoignent leurs demeures d'hiver. Arrive la fête de berân-berdân, le lâcher des moutons, dont se réjouissent le plus les bergers et leurs aides. C'est ce jour-là en effet que finit leur temps de service et qu'ils reçoivent la rémunération pour leur travail d'été. Au jour du berân-berdân on sépare les brebis dans un enclos à part et on laisse

pénétrer chez elles les béliers reproducteurs qui, pendant tout l'été, paissent dans un troupeau isolé. On procède ainsi pour qu'au printemps de l'année prochaine toutes les brebis apportent en même temps les agneaux. Au moment où on lâche les moutons chez les brebis, les Kurdes tirent des coups de fusil comme s'ils fêtaient le mariage de leurs brebis. Ce jour-là on prépare des mets divers : mrtokha (nougat), gata (beignets sucrés fins), kaourma (viande rôtie) et on invite du monde pour le dîner ; ensuite on réunit les pauvres à qui on distribue ces plats. »

Ce témoignage sur lequel nous avons insisté — car longtemps encore le Kurde sera bercé par le rythme de ce cycle ancestral, même dans le cadre d'activités nouvelles ou rénovées — montre quelles géorgiques des sommets président, quoiqu'en déclin, à l'activité de ce peuple, le premier, dans une longue série transasiatique, à faire osciller ses transhumances selon l'étendue du tapis des neiges et, à ce titre, accroché à ses montagnes, comme dit la tradition, « depuis Noé ». C'est aussi dans ces conditions que s'est développée son activité agricole. On trouve d'anciens ouvrages d'art au Kurdistan et Lerch notait déjà ceci au siècle dernier : « Les Kurdes, comme les anciens Chaldéens, sont très habiles et ne craignent pas le travail dans l'installation de conduites d'eau pour l'irrigation du sol. Cependant l'agriculture, comme chez presque tous les habitants de montagnes, est chez eux une occupation secondaire, mais ils s'en occupent tout de même davantage que les Arabes. Ils pratiquent la culture du sol autant qu'ils en ont besoin pour leur propre subsistance et pour la paille servant de fourrage aux animaux domestiques. Ils sèment surtout le maïs, le blé, l'orge et le riz. Ils cultivent aussi le tabac. » (10)

En Arménie ils ensemencent seulement quelques champs d'orge au printemps, mais l'agriculture est plus développée sur les versants méridionaux du Taurus où le bétail trouve des pâturages d'hiver. Enfin les sédentaires du Kurdistan persan sont de très bons cultivateurs, chaque arpent étant ingénieusement utilisé avec des champs en terrasses et un réel système d'irrigation. L'obstacle principal à l'extension de l'agriculture chez les Kurdes réside dans le système fiscal qui décourage toute initiative. « Qu'avons-nous à faire ? disait un Kurde à Bagder au siècle dernier. Si nous nous installons dans la plaine et que nous construisions des villages, plantions la vigne, nous mettions à cultiver le sol en friches, on nous frapperait d'impôts si lourds que nous n'aurions rien à tirer de notre peine. Que reste-t-il à faire ? Sans le vouloir, nous abandonnons nos

(10) Peter Lerch, *Forschungen über die Kurden und iranischen Nordchaldäer*, Saint-Petersbourg, 1857.

demeures et cherchons asile chez nos frères dans la montagne qui, là, ne subissent aucune oppression. Tel est notre sort, mais Dieu est miséricordieux » (11). Ce sont donc les dominations qui ont contraint les Kurdes à se réfugier d'une façon anormalement longue dans le rythme de vie de leur passé et, aujourd'hui encore, la méfiance kurde à l'égard des autorités demeure.

« Ni les Arabes et la vigne, ni les Chrétiens et le mouton », dit un proverbe kurde pour montrer que l'espace économique de ce peuple est plus étendu que celui de ses voisins. L'astragale et les chênes nains donnent du bois de chauffage, mais ces variétés sont également recherchées pour leur gomme adragante, pour la noix de galle, matière tannante, et pour la « manne », exsudation blanche employée en confiserie. Le Kurde ramasse aussi des herbes comestibles et insecticides, ces dernières utilisées pour assainir les quartiers d'hiver, et des baies ayant des vertus tinctoriales employées dans l'industrie familiale du tapis.

L'artisanat est en effet développé dans les villes et bourgades nombreuses, notamment Bitlis, Van, Erbil, Senneh et Saoudj-Boulaq, cités presque exclusivement kurdes. A Van, les orfèvres sont renommés, comme naguère les potiers de la cité voisine de Zorg. C'est cependant Senneh qui passe pour la capitale de l'artisanat kurde, produisant des tapis de prière (sedjâdeh), étuis à cigarettes, coffres, jeux, poteries. L'artisanat est le plus souvent dévolu aux femmes, et si le Kurde peut être considéré comme artisan, pendant longtemps il n'a jamais été commerçant vivant de cette profession, à la différence des minorités arméniennes et juives des villes (surtout en Kurdistan persan). Celles-ci avaient en main le commerce local se pratiquant surtout sous forme de troc d'automne, au retour des pâturages, et le Kurde, souvent naïf et sans référence pour comparer les valeurs respectives, n'était pas la partie gagnante dans ces « marchés ».

Le commerce kurde a pu cependant être important à certaines époques. Sans remonter à l'époque où Tauris était le principal marché sur la « route de la soie », on sait qu'au siècle dernier le Kurdistan livrait chaque année 1.500.000 têtes d'ovins, expédiés sur pied, à Constantinople, après 18 mois de parcours ! On exportait aussi beaucoup de laine de mohair de la Djézireh et Diarbékir était renommée pour ses soieries, plus faciles à vendre que celles d'Alep, parce que moins chères. Et les Kurdes exploitaient en cachette des mines de fer et de plomb. Ces mines, et d'autres encore (sel, lignite, métaux non ferreux et surtout pétrole — les fameux pétroles dits « de

(11) Badger. *The Nestorians*.

Mossoul ») constituent l'avenir du pays kurde. Il a d'ailleurs été annexé, pour une part, à l'Iraq pour assurer à cette dernière un réservoir énergétique.

Outre les pétroles, le Kurdistan d'Erbil est en effet une région propice pour les installations hydroélectriques. La conversion économique des vieux rites du semi-nomadisme à ceux de l'époque industrielle n'est donc pas impossible, d'autant que le chemin de fer s'est rapproché des terres kurdes en Iran, arrive en Turquie jusqu'à Diarbékir et Erzeroum. Mais, dans le Moyen-Orient arriéré, le Kurdistan est, pour l'instant encore, un « oublié de l'économie » et, pour ne citer qu'un exemple, c'est à un Iraq délaissant le « peuple des montagnes » que vont les « royalties » du pétrole kurde et l'énergie des grands barrages comme celui de Dokan. Ce n'est pas le moindre inconvénient pour ce peuple, par ailleurs si porté à fournir des cadres aux Etats du Moyen-Orient, que de voir ainsi retentir jusque sur son économie quotidienne et domestique l'effet d'une incorporation à des ensembles considérant les zones kurdes comme marginales, si ce n'est pour en tirer des matières premières rapidement commercialisées, sans même que la population locale soit intéressée aux transactions.

LA TRIBU : BASE DE LA STRUCTURE SOCIALE KURDE.

« La tribu kurde est un petit monde replié sur lui-même, un organisme de défense. C'est une institution traditionnelle et conservatrice. C'est une communauté qui, par rapport aux autres groupes n'ayant pas le même caractère, possède le sentiment de sa supériorité. » (12) Ce que nous avons dit de l'attitude des Etats dont dépend la vie du Kurdistan, de ce refuge permanent dans le cycle de vie antérieur (13), explique cette « conscience de supériorité » que la tribu a sur toute autre forme de vie sociale et que le Kurde place en elle comme dans une institution d'autodéfense plus que de conservatisme. A défaut d'Etat national, les Kurdes se sont repliés sur l'institution tribale et accrochés à sa survie comme elle-même s'accrochait aux flancs des montagnes.

Les tribus kurdes sont formées d'une famille principale, celle du chef, et d'une série d'autres familles apparentées plus ou moins étroitement avec elle. « Chaque famille constitue

(12) Colonel Pierre Rondot, *Tribus montagnardes*, in *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas 1936.

(13) En 1838, le maréchal von Moltke, alors officier au service du Gouvernement ottoman, assistait à une tentative de sédentarisation par la force, aboutissant évidemment au résultat inverse. Cf. *Das Land und Volk der Kurden*, dans *Vermischte Schriften zur orientalischen Frage*, Berlin 1892.

une « hampa » — une « tente » — de sorte que le dénombrement statistique d'une tribu est fait suivant la quantité de tentes dont elle est composée. » Ce lien interfamilial de la tribu kurde est à souligner. Dans son livre sur la féodalité en Arménie et en Azerbaïdjan du XVI^e au XIX^e siècle, Petrouchevsky (14) note en effet que « les tribus nomades de la période considérée, ainsi que les tribus turkies et mongoles des XIII^e-XIV^e siècles, n'étaient pas des unions ayant pour base la parenté du sang et ne provenaient pas d'ancêtres communs. C'étaient des unions constituées artificiellement avec des fragments de divers groupes familiaux datant d'avant le féodalisme ». Par ce primat de la famille dans la constitution de la tribu, le Kurde s'apparente davantage aux Méditerranéens qu'aux peuples de la Haute-Asie dont il partage pourtant le mode de vie, aux approches des neiges et des névés.

Pour sa constitution et son évolution, deux principes semblent constamment en jeu dans la tribu kurde : la coagulation et la cohésion de plusieurs familles autour de l'une d'entre elles, plus valeureuse à un moment donné, devenue ainsi élément de cristallisation ; la désagrégation et la dispersion par suite de circonstances défavorables : épizootie et guerre provoquant la famine, perte de chef et dissension. Tant que la tribu prospère, son nombre augmente ; dans les circonstances adverses, elle dépérit et peut même disparaître. Des noms de tribus en viennent ainsi à ne plus se répéter et beaucoup de nouveaux noms de tribus apparaissent ainsi au cours de l'histoire du Kurdistan. Ajoutons qu'il y a toujours des éléments flottants qui, au gré de certaines « reconversions » ainsi provoquées, reprennent de la vigueur, que l'on admet facilement des étrangers dans la tribu kurde où ils peuvent parvenir à des situations éminentes, le Kurde croyant à la valeur de l'étranger et l'admettant avec le ferme espoir de l'assimiler, ce qui est très rare dans les tribus arabes et touraniennes. Le décompte par tribus est ainsi bien plus irrégulier que celui en « feux » de notre Moyen-âge sédentaire.

Deux mauvaises années successives doublées de combats incertains ramènent aisément une tribu de 2.000 hampa à 500 ! C'est ce qui explique la diversité du classement des tribus kurdes entre elles au cours de la même génération historique ou présente. Il y a cependant des ensembles tribaux — groupes de tribus apparentées et se soutenant entre elles dans les grandes occasions en dépit des petites frictions inévitables — qui ont franchi les siècles et qui, en dépit des révoltes, souvent noyées dans le sang, continuent à faire preuve d'une vitalité

(14) Livre édité à Leningrad, en 1949.

affirmée. C'est ce qui explique l'attitude persane et même turque de « laisser-faire » à l'égard des chefs, à condition qu'ils versent au trésor et contribuent ainsi à étendre l'assiette des impositions étatiques.

Il y a, plus clairement sans doute, un classement social à l'intérieur d'une même tribu. Elle est plus complexe, semble-t-il, que l'ont cru les premiers observateurs, tel Wagner qui écrivait en 1852 : « Les Kurdes sont divisés en guerriers qui ne possèdent que des troupeaux et habituellement pratiquent aussi le brigandage, et les paysans appelés Gourans... Chez les Bilbas, il y a une classe paysanne, comme partout d'ailleurs au Kurdistan. Elle est méprisée, n'appartient à aucune tribu et semble appartenir aux anciens autochtones, comme aux Chehrizours. Les Bilbas les appellent d'un nom persan, kalowspi, c'est-à-dire : chapeaux blancs. » (15) Ces premières réflexions étaient visiblement inspirées par l'optique persane visant à séparer, voire à opposer, les sédentaires contribuables des nomades et surtout de leurs chefs, trop indépendants au gré de l'administration et tenants du « mythe kurde », en état de ressusciter avec des moyens redoutés.

En fait il faut sans doute distinguer dans la tribu kurde la noblesse des aghas (toroun), les religieux, les serviteurs armés du chef (kholâm), les rayets ou état populaire, parfois constitués par les « gourans ». Ce nom, à strictement parler, s'applique, comme nous l'avons vu, à la principale tribu qui occupe les montagnes au nord de la route Bagdad-Kermanshah jusqu'à la rivière Diala, et principalement dans le haut pays d'Aoraman, ainsi qu'en Dersim. Y voir des autochtones subjugués semble plus aisé à dire qu'à confirmer. N.J. Marr croit d'ailleurs que le terme « gouran » ne serait qu'une variante du mot « kurde » et nombre de tribus, Harki, Artouchi, Sourtchi et Millan par exemple, se divisent en deux sections, l'une nomade et l'autre sédentaire, qui excluent l'inféodation plus particulière des rayets, comme il en demeurerait quelque signe en cas de juxtaposition sociale issue d'une conquête. Il est vrai que souvent le dialecte gouran ou celui du sédentaire est un peu différent, ainsi que son type ; mais on observe le même phénomène là où le nomade se convertit en pré-sédentaire (ainsi les « travailleurs saisonniers » kurdes du Kurdistan syrien) : la différence de mode de vie et une certaine endogamie des sédentaires comme des nomades semble pour l'instant indiquer que des divergences pour de pareils motifs sont aussi plausibles.

Le groupe kholam — guerrier à proprement parler — n'est pas typiquement « supérieur », comme le veut la même

(15) M. Wagner, *Reise nach Persien und dem Lande der Kurden*, Leipzig, 1852.

thèse. Le kholam est primitivement un état d'esclavage domestique et le paysan se convertit très rarement en kholam. Le kholam, c'est simplement l'ensemble des « bergers-guetteurs » du groupe familial qui s'est imposé, grossi de ceux qui se sont coagulés à eux, tous passés au service du même chef et entretenus comme « police » par lui. Pour des raisons de sécurité, l'agha est souvent plus exigeant envers le groupe kholam qu'envers le groupe des rayets. La situation de ces derniers était et reste encore plus atténuée, semble-t-il, par les sentiments d'attaches de clan avec les aghas, parfois très patriarcaux et protecteurs effectifs comme à l'origine de la féodalité. La nôtre en effet a été stable et la stabilité générale lui a fait perdre rapidement la part active de sa raison d'être protectrice. En Kurdistan la mutation permanente des tribus ramène sans cesse à la situation d'origine ainsi que le renouvellement des dangers. Minorsky note que lorsque les Turcs essayèrent d'aménager la situation des rayets — toujours la même politique — en restreignant l'autorité des aghas sur les paysans (1904-10), on pouvait entendre ceux-ci s'exclamer tristement : « Il ne nous reste plus d'agha », comprenez : de protecteur institutionnel (16).

La noblesse kurde a cinq origines. On distingue en effet les mollah-zâdé, descendants de mollahs connus (ainsi les Heideri d'Erbil, descendants de Mollah Heider, les Hilani Zâdé de Ravandouz, descendants de Mollah Omar Effendi, de la tribu des Hilani), les cheikh-zâdé, descendants de cheikhs, chefs religieux qui ont progressivement accru leurs soucis temporels, les bek-zâdé, issus des plus grandes familles kurdes (émirs de Bôhtan et de Ravandouz, sardars moukri et pachas Bébé de Souleymanieh, famille de Nehri en Chemdinan « descendant des Abbassides »), les agha-zâdé, issus de chefs de tribus moins considérables et les zevêh-dâr, issus de personnages saints.

Comment devient-on chef ? L'agha kurde accède au pouvoir par héritage (be hesbé ers), par élection (be esteswabé achair we ak am) ou par « la force du poignet » (ba zouré bazou). L'hérédité a pour elle la force de l'habitude et on va même parfois chercher au loin l'héritier exilé, mais ce principe n'emporte pas l'unanimité des suffrages et un proverbe kurde dit : « Grâce aux tombeaux, les imbéciles deviennent chefs. » (17) Dès l'époque du « Cheref-Nâmeh », l'élection était pratiquée chez les émirs Bitlici ; elle donne aux anciens, réunis sous le nom de rypsi, conseil des « barbes blanches »

(16) V. Minorsky, *The Gûrân*, B.S.O.S., Londres, 1943.

(17) En kurde : *Rehmet ligora radike qora*.

l'occasion de se faire valoir. Ce conseil, notait Millingen, (18) « se réunit presque chaque soir dans la tente du chef pour débattre les questions d'intérêt général, ainsi que toutes les affaires qui ont pu surgir dans la vie quotidienne de la tribu ». L'élection se justifie parfois par des signes, notamment l'oiseau qui se met sur la tête d'un des candidats, motif souvent invoqué par le folklore. Quant à l'événement accidentel, résultat de l'ambition ou d'une crise, il fait directement intervenir le fait même de l'autorité réelle.

Cette autorité n'est vraiment indiscutable qu'en temps de crise et de combat — cas le plus fréquent en Kurdistan — mais alors un échec peut suffire à la ruiner. Elle est souvent affaiblie chez les uns et renforcée chez les autres par suite des luttes que provoquent les ambitions rivales. Il y a ainsi des tribus à autorité forte, aux réflexes plus cohérents : « Jamais Chemdinan n'a pu vaincre Guirdi », dit-on par exemple à Ourmiah. De cette autorité il ne reste pas grand chose — sauf sur le plan moral en certains cas — depuis que les gouvernements turc et persan ont progressivement appesanti la leur. Dans l'ensemble cependant, là où elle a pu se maintenir, la tribu kurde ressemble à la description qu'on pouvait en faire du temps de Millingen, par exemple chez les Heideranli aux aghas restés riches.

La personnalité du chef de tribu est la garantie de la justice. Cependant, chez les Yézidis, le pouvoir judiciaire est confié à un juge spécial. Cette justice comprenait des peines sévères (mise à sac de la propriété, incendie de la maison du coupable). Mais la peine la plus grave est d'être chassé de sa tribu : « pour ces hommes qui ne sont forts qu'en tant qu'ils appartiennent à leur groupement, le bannissement équivaut à la perte de tous les droits. » Les Kurdes se montrent d'ailleurs policés par eux-mêmes en l'absence totale d'autorité gouvernementale, et Mirza Mohammed Djevat al-Kazi notait en 1909 (19) qu'ils préféreraient s'adresser à leurs juges de tribu qui interprètent le droit coutumier (irf) plutôt qu'aux juges islamiques appliquant le droit religieux (char), bien que seuls ces derniers (kazi) soient reconnus par le gouvernement persan.

Le comte de Cholet pouvait donc écrire en 1892 — et ce texte ne manque pas d'actualité — en parlant de la Turquie : « L'organisation actuelle, copiée sur la nôtre, fonctionne bien dans l'intérieur avec des populations calmes et soumises, mais n'est d'aucune utilité vis-à-vis des montagnards que la crainte

(18) F. Millingen, *Wild Life among the Koords*, Londres, 1870.

(19) Dr Mirza Mohammed Djevat al-Kazi, *Studien aus dem Rechtsleben in Kurdistan*, in *Zeitschrift für vergl. Rechtswiss.*, 1909.



seule peut conduire et qui, déjà plus d'une fois rebelles, se rient des mandats d'amener comme des gendarmes qu'on envoie pour les leur porter. Notre pauvre procureur fait condamner à mort chaque année environ une cinquantaine d'individus qui ne s'en portent pas plus mal. » (20)

Malgré cette « illégalité », « le vol, l'escroquerie, le cambriolage étaient et restent inconnus en Kurdistan, selon Soureya bek Bedir Khan. Entre les commerçants, la faillite, frauduleuse ou non, n'a jamais existé. La conception du banditisme chez les Kurdes est étroitement attachée à une bonne foi dans la force. Un bandit serait deshonoré s'il employait la ruse pour dépouiller sa victime. Il doit faire emploi de sa force, de son courage et risquer sa vie. Tout bien acquis dans ces conditions est honnêtement acquis. Etant le plus fort, il doit protection aux faibles. Un bandit qui se respecte ne s'attaque jamais à une femme, à un vieillard, à un enfant. Les commerçants qui ont d'importants envois d'argent à faire d'une ville à l'autre, préfèrent souvent le confier à un vieillard qu'à la poste. Le vieillard, avec un bâton à la main et porteur de grosses sommes, traverse les montagnes et les gorges et arrive à destination, sans jamais être molesté. Le bandit doit aide et assistance au pauvre qu'il rencontre sur sa route. Il ne doit jamais tuer, sauf en cas de nécessité absolue. » (21)

Le « banditisme » kurde a été exploité par les administrations turque, persane et iraquienne auprès des voyageurs. En fait, il résulte pour une part de l'incertitude des rapports entre Kurdes et administrations « intéressées ». Et curieusement, comme le légendaire « bandit corse », le bandit kurde institue après l'assassinat la « vengeance du sang », la *tola*. Normalement l'assassin est banni de la tribu pour au moins 5 ans et pendant ce temps les parents de la victime ont le droit d'exercer leur vengeance sur le réprouvé. Ensuite, s'il est réadmis, l'assassin n'est plus un réprouvé et un arrangement à l'amiable est en quelque sorte recommandé par la tribu. Mais dans la pratique une balle perdue peut toujours l'atteindre et ainsi apparaît parfois une tendance à la vendetta.

Les pâturages appartenaient à la tribu tout entière qui versait à cet effet à son chef une redevance déterminée perçue sur chaque « feu » et Eghiazarov pouvait écrire vers 1885 : « Les Kurdes représentent des communautés patriarcales démocratiques où tous les membres, riches comme pauvres, jouis-

(20) Comte de Cholet, *Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, Paris, 1892.

(21) Turcs et Persans ont ainsi présenté Mahmoud pacha de Ravandouz comme le type accompli du « bandit » ; or les voyageurs ont pu contrôler qu'on n'entendait jamais parler de vol sur le territoire qu'il avait soustrait à l'« autorité »...

saient de mêmes droits. Les clans riches et nobles jouissaient seulement de plus de respect et d'influence. » (22) Ceci n'empêchait pas les Kurdes de posséder un système pleinement développé de relations féodales, aghas et beks faisant partie du système féodal de l'Asie antérieure. Mais l'administration de la Porte et du Shahinshah, par des exigences croissantes, contraignit le féodalisme kurde à désagréger la société gentilice kurde et à créer l'économie naturelle d'élevage ayant pour base la propriété privée sur le bétail, en contrepartie de la protection tribale apportée au cultivateur en danger et au maintien du Kurdistan comme unité relativement « indépendante » dans des cadres qui ne la reconnaissent point.

Comme intermédiaire de l'administration, la pression économique du féodalisme kurde s'exerçait davantage sur les sédentaires qui alors étaient souvent Arméniens et Nestoriens, d'où les crises que nous avons signalées. Mais le poids fiscal pesant sur les Kurdes eux-mêmes n'était guère moindre, quoique les administrations (surtout la turque) aient toujours cherché à en cacher le montant. On sait seulement, dans des zones où opérèrent les armées russes, que les rôles portaient par exemple pour les Kurdes Zilan (2.000 familles, 100.000 ovins) sur des livraisons de 1.000 brebis adultes et 1.000 jeunes par semaine et environ 180 kg de beurre, plus le harnachement de 50 chameaux, la prestation de 1.000 bovins pour les transports... et l'entretien de 1.000 hommes armés ! De même le clan Salenku des Djalali (102 familles), outre des redevances en argent, avait à faire des livraisons proportionnellement comparables. Le serdar confiait bien aux nomades son bétail, mais à des conditions prohibitives. La révolte tempéra donc souvent ces exigences.

, Mais en même temps se développa l'obâ ; ce fut primitivement une coopération en vue de la meilleure utilisation possible d'une partie définie des pâturages. Cette association volontaire de familles (souvent une vingtaine), permettait de constituer un troupeau commun. Mais bientôt, comme la location des bergers exigeait des dépenses considérables, l'obâ-bâchi qui en avait le monopole, devint propriétaire de fait de districts de pâturage appartenant à tout le village ou toute la tribu. Ce processus a contribué à la mercantilisation de l'économie naturelle des éleveurs au moment — début du XX^m^e siècle — où les effets administratifs commençaient à atteindre les chefs de tribus dans leurs pouvoirs. Ainsi s'est créé un échelon social intermédiaire, même dans les tribus d'éleveurs

(22) Eghiazarov, *Essai sur les Kurdes et Yézîds du gouvernement d'Erivan*, Kazan, 1888.

exclusifs, et le cadre de la tribu s'est, sur le plan économique, singulièrement modifié sans qu'on puisse le décrire actuellement. (23)

Là où la puissance de la tribu reste la même, c'est dans ses distractions collectives. Tous les voyageurs parlent avec extase du chant chez les Kurdes. Ainsi Blau : « Les plus misérables tribus sont riches en chants et mélodies. Leurs courts récits sur les combats ne retentissent pas seulement au cours de leurs transhumances, quand on s'arrête dans les gorges rocheuses. Tel chanteur hante aussi les Kurdes sédentaires dans les vallées ; en réunissant autour de lui le soir des hommes, il les charme avec des chants sur les anciens héros de caste guerrière ou chante l'amour, la douleur de la séparation. Les modulations de la voix qu'effectuait le chanteur Omer agha à Diadin dans les diverses chansons, le rythme tantôt accéléré, tantôt ralenti, de la mélodie, l'accentuation vive ou nonchalante des paroles et, en même temps, les gestes animés dont il accompagnait son chant, prouvaient, sans qu'il connaisse même le texte, qu'il chantait avec de l'intelligence et du sentiment. » (24)

(23) Voici, parmi d'autres, un fait local, de ces faits qui sont rarement retranscrits dans la presse turque ou iranienne et encore moins dans la presse occidentale ; on en trouve la relation suivante dans le numéro du 14 juin 1935 de l'organe parisien *Sans Fil* :

« Toute une tragédie vient de se dérouler dans la région de Mouch au sujet de la perception d'impôts arriérés. Ce pays est habité par les Kurdes. Comme ils refusaient périodiquement de payer tout impôt ou taxe, le maire de la commune voisine, accompagné de deux gendarmes, deux percepteurs du fisc et du mufti, se sont présentés chez la tribu des montagnards de Sassoun, et le maire commença par leur donner des conseils, leur expliquant notamment la nécessité des impôts pour un Etat moderne et civilisé. Dès les premières paroles, les montagnards devinrent furieux et sommèrent tous ces personnages d'avoir à déguerpir s'ils tenaient à leur vie. Comme ils poursuivaient leurs conseils de soumission, les montagnards se ruèrent sur leurs visiteurs et les massacrèrent. »

La fonction publique continue à avoir des inconvénients de cette nature dans l'Est de la Turquie ; même relativement détribalisée, la communauté villageoise réagit comme au siècle dernier réagissaient ses émirs.

(24) O. Blau, *Die Stämme des nordöstlichen Kurdistan*, Leipzig, 1862. Le fait que la chanson kurde est accueillie avec honneur chez les Arméniens chrétiens témoigne du charme de la poésie populaire kurde. « La poésie populaire kurde, dit l'Arménien Abovian, a fait des progrès surprenants et est arrivée à la perfection. » Ces chants sont d'ailleurs répandus en Asie antérieure en traduction turque. Layard déclare de son côté (*Early Adventures in Persia, Susiana and Babylon*, Londres, 1888) : « Je n'ai pas entendu un chant à la fois aussi pathétique et aussi agréable. »

Millingen décrit ainsi le passe-temps favori de tous les milieux kurdes : « Après le dîner, un grand cercle fut formé, en partie à l'intérieur de la tente et en partie en dehors d'elle. On y voyait de jeunes et de vieux guerriers de la tribu mélangés ensemble, tous assis en rang avec leurs jambes croisées sur la pelouse. Alors que la compagnie était d'humeur à rire et à bavarder, quelques voix commencèrent presque spontanément à entonner en chœur une série de mélodies kurdes de nature pathétique et sentimentale. Par degrés, à mesure que les sentiments des amateurs s'échauffaient, l'expression de leurs yeux, de leurs bouches et de toute leur contenance se transformait en assumant une apparence aussi amoureuse que possible et presque comique. Certains de ces visages durs étaient remarquables par le contraste qu'offraient leurs traits graves et virils et la tendresse que provoquait chez eux, à ce moment, la puissance de la musique, alors que d'autres avaient simplement l'air grotesque avec leur attitude affectée de troubadours langoureux. » (25) Humeur à rire, sens de la mélodie, chœur pathétique, nature sentimentale, attitude de troubadours, rien ne manque dans cette description pour nous donner à travers la puissance du chant chez les Kurdes un premier aperçu de la psychologie foncière de ces « tribus de brigands ».

Outre le chant, la tribu kurde pratique aussi la lutte, les concours de lancer (fort comme un Turc, devrait souvent — même à Istanbul — se traduire par « fort comme un Kurde »), les exercices d'équitation et les combats de buffles (encore une résurgence qui peut faire penser aussi bien aux corridas qu'aux combats de taureaux persans). Mais l'assomption sensible de la tribu s'effectue surtout par la danse. Écoutons encore Millingen : « Ce soir, notre bivouac s'est transformé en un véritable festival. La musique du régiment ayant commencé à exécuter quelques airs martiaux, beaucoup de soldats et de Kurdes se réunirent là en formant un cercle autour. Cependant, sitôt que la musique se mit à jouer des mélodies kurdes, les Kurdes formèrent un cercle régulier et commencèrent à exécuter leur danse nationale. La danse kurde mérite une description, du fait qu'elle offre certaines particularités que n'ai pas remarquées dans d'autres danses orientales. Une des particularités dans la manière de danser des Kurdes est qu'ils ne dansent jamais séparément, ou à deux, ou à quatre. Ils commencent par former un cercle dans lequel chacun prend sa place en séparant deux partenaires entre lesquels il reste serré, épaulement contre épaulement. La particularité la plus remarquable consiste en ceci : alors que partout dans le monde, l'individu qui danse remue plus ou moins violemment ses membres, le Kurde

(25) F. Millingen, op. cit.

reste presque sans mouvement, en exécutant un très léger mouvement des genoux. Les Kurdes n'accomplissent aucune performance extraordinaire, mais il y a un mouvement doux et ondulant du cercle entier en harmonie avec la musique, tout à fait comme la masse de blé qui ondoie quand elle est mise en mouvement par une brise légère.

« Quand il danse, le guerrier kurde affecte l'expression la plus sentimentale et la plus romantique qu'il lui soit possible de donner à sa contenance. D'après leurs regards, on se fût attendu à voir tous les danseurs se pâmer sous les effets de quelque puissante passion interne. Mais quand la danse est finie, ils sont de nouveau comme il faut, pas plus enamorés qu'auparavant. Ce qui est surprenant dans les danses des Kurdes, c'est le fait qu'ils ne s'opposent pas à avoir des partenaires féminins. Au contraire, ils semblent avoir un plaisir particulier à danser avec leurs belles. Quand les Kurdes dansent entre eux, chaque danseur prend une jeune fille à son côté : le cercle est alors formé d'autant d'hommes qu'il y a de femmes ; ils ne le font que bien loin des dangereux regards des Turcs et des soldats. » Là encore, le Kurde tranche par sa spontanéité sur l'Arabe et le Turc ; l'Islam n'a pu l'empêcher de poursuivre l'exercice de sa « sardane » collective et d'y admettre à égalité les femmes. Ce caractère d'égalité pour l'épouse, nous allons le retrouver en étudiant les rapports familiaux.

LA VIE FAMILIALE DES KURDES.

« Rien de tel pour gagner la sympathie d'un chef kurde que de lui parler de ses ancêtres. » Dans une vie tribale, la généalogie a une importance certaine et au Kurdistan des illettrés connaissent par cœur une quinzaine de générations de leurs ancêtres. Le « malkhé mâl », le chef de famille, a en effet une importance primordiale dans la famille. « Le respect de la hiérarchie familiale est profondément ancré dans les mœurs des Kurdes et nous en avons journellement devant nous de curieux exemples, notait le comte de Cholet. Hadji Nedjim ed-Din a-t-il besoin du feu pour allumer son long chibouk ? C'est son fils aîné qui, comme un serviteur docile, va lui en chercher et lui en apporte respectueusement. Ce dernier, au contraire, à peine plus âgé de deux ans que son frère puîné en désire-t-il à son tour ? Son cadet s'empresse avec la même déférence de lui rendre le même service et se fait servir par

son beau-frère qui s'adresse à ses neveux et ainsi de suite, en suivant toujours régulièrement la hiérarchie des âges et des positions. » (26)

Le père dispose de l'avoir familial, occupe la première place et, en sa présence, les membres de la famille ne peuvent ni s'asseoir, ni causer sans son autorisation. L'aîné est chéri comme successeur. Et tandis que la tribu passera éventuellement outre à ses engagements si son chef est pris comme otage, mais si ses enfants sont là pour assurer la continuité, elle n'osera le faire si l'héritier est absent (ce qui pourrait provoquer des luttes internes). Les enfants héritent donc en priorité. A leur défaut l'héritage passe au frère ou aux neveux, le sexe masculin recevant le double des héritiers féminins. Les Kurdes aiment d'ailleurs beaucoup les enfants et les familles de 10 à 12 enfants ne sont pas rares. S'endurcissant dès leur âge tendre, ils deviennent vite résistants et les cas de longévité sont fréquents.

Comme l'a dit Minorsky (27), pour les femmes « les Kurdes sont probablement les plus libéraux parmi les Musulmans ». Sans doute les durs travaux domestiques sont-ils le lot des « yaya », femmes du peuple. Mais les femmes kurdes « ont même le visage découvert, ce qui serait une monstruosité parmi les autres enfants du Prophète », comme le constatait, il y a déjà plus d'un siècle, le comte de Sercey (28). A cette apparence, pour un Occidental, correspond la première remarque d'un homme de l'Asie antérieure, l'émir Kamuran Aali Bedir Khan : l'absence de gynécée (29).

La libéralité kurde se précise quand on sait que les jeunes gens et les jeunes filles se connaissent très bien entre eux, que le mariage est précédé par une véritable cour du prétendant. Les femmes montent à cheval et défient les hommes pour leur adresse ; elles se livrent à des ascensions hardies. Les femmes du milieu aisé, les « khânoum », apprennent dans leur enfance les chants nationaux, la danse, l'équitation et l'écriture comme leurs égaux garçons. Non seulement la poésie est le plus souvent d'inspiration féminine, mais nombre de chansons et de romances sont l'œuvre de femmes. Le Kurde

(26) Comte de Cholet, op. cit.

(27) V. Minorsky, article *Kurdes* dans *l'Encyclopédie de l'Islam*.

(28) Comte de Sercey, *La Perse en 1839-40*, Paris.

(29) dans un article paru dans *L'Orient*, journal paraissant à Beyrouth, (n° du 12-13- juillet 1933).

L'émir Kamuran Aali Bedir Khan, frère de Soureya Bek déjà cité, est le chef, en Occident, du mouvement national kurde. Déjà à cette époque il concluait : « La femme kurde est un des facteurs de la renaissance nationale à l'avenir ».



n'a jamais pensé à des restrictions juridiques concernant la femme. « Les principes du droit romain, tels que « tutor optivus », « tutor cessicius », « tutor fiduciarus » et « coemptio », destinés à combattre des préjugés, manquent totalement dans les coutumes kurdes », souligne en juriste l'émir K.A. Bedir Khan. (30)

Le Kurde considère la femme comme digne de la même confiance que l'homme. « Bien souvent dans les villages, rapporte Soane (31), la maîtresse de la maison me recevait en l'absence de son mari, restait assise et s'entretenait avec moi, sans la fausse pudibonderie ou modestie des femmes turques ou persanes et, avec joie, partageait avec moi les provisions. Quand arrivait le mari, la femme, pour témoigner son attention à son hôte, ne le quittait pas, tant que le mari n'avait pas installé son cheval et n'entrait pas sous la tente. » Non seulement la femme kurde est tenue pour apte aux mêmes droits, mais aussi pour capable d'exercer les mêmes responsabilités que l'homme. La femme kurde se substitue souvent à son mari disparu. « Nous avons vu en automne 1914, dans la petite ville d'Aleptché, près de Souleymanieh, raconte Minorsky, la célèbre Adélé-Khânoum, veuve d'Osman Pacha Djaff. Il y a encore quelques années, elle gouvernait en fait tout le district, confié par les Turcs nominalement à son mari qui était presque toujours absent. Soane, déguisé en marchand persan, a vécu un certain temps à sa petite cour et décrit d'une façon bien intéressante comment elle jugeait et dirigeait ses sujets, sans oublier ses affaires de femme, telles que l'achat de différentes étoffes et les soins du ménage. Le Gouvernement Jeune Turc envoya à Aleptché un vrai fonctionnaire turc et Adélé-Khânoum vécut dès lors dans une sorte de disgrâce et retirée. Elle se tint avec beaucoup de dignité. Elle nous rendit la visite dans notre camp avec toute une suite de brus et de servantes et consentit volontiers à être photographiée. Elle remercia pour les cadeaux faits à son fils par une lettre en français qui fut écrite par un jeune Kurde qui faisait ses études chez les missionnaires catholiques à Senneh. » (32) Il y a même eu dans l'histoire kurde maintes « femmes-chefs » qui dirigèrent les combats de leur tribu. Quand on sait combien le Kurde prise les récits d'exploits contre les Roumis (les Turcs... en tant qu'héritiers des Byzantins, des Romains) et les Adjem (les Persans), on s'imagine la place d'honneur qu'occupent ces femmes dans la mémoire du peuple des montagnes.

(30) K.A. Bedir Kahn, *op. cit.*

(31) E.S. Soane, *Two Years in Kurdistan*, Boston, 1908.

(32) V. Minorsky, *The Gûrân*, *op. cit.*

La femme a donc une véritable personnalité chez les Kurdes et si elle est célèbre à quelque titre, on ajoute son nom à celui de son fils pour faire connaître la réputation de sa mère, ce qui est étonnant dans une société que l'existence nomade a structurée dans un sens patriarcal, généalogique même. Dans son foyer le Kurde conserve plutôt la monogamie et son épouse, la kabani, jouit d'une grande autorité dans la vie d'intérieur (33). « D'où vient au Kurde ce respect de la femme, inconnu chez les peuples musulmans ? », demandait Mme Paule Henry-Bordeaux dans son roman *Antaram de Trébizonde*. Nous pensons que c'est une question qui mérite autant d'attention que celle proposée par N.J. Marr à propos du chant kurde. Et la réponse ne peut aller que dans le même sens, à savoir que l'Islam a moins profondément mordu sur les coutumes et le tissu social du peuple des montagnes que chez ses voisins. Mais le gynécée était antérieur à l'Islam dans presque tout l'Orient : si une institution si particulière a pu être écartée, malgré la pression des voisins, puis celle, organique, de l'Islam, c'est que non seulement le statut libre de la femme, mais beaucoup de traditions « païennes », comme dit Marr, ont pu, par le canal kurde, franchir les millénaires et faire de ce peuple une « butte-témoin » sociologique.

Quels sont les principaux rites de la vie familiale kurde ? C'est d'abord celui pour lequel la tradition veut qu'un des mages du Kurdistan soit venu à Bethléem : la naissance. Avant la naissance le mollah écrit un talisman (douâ) pour que tout se passe bien ; l'accouchée craint en effet une sorte de démon féminin, quelque peu vampire, hal-anassy. Après la naissance, le mollah prépare un autre talisman destiné à maintenir le nouveau-né et sa mère en bonne santé. En ces circonstances, on sent que la place du mollah s'est progressivement accrue : « il accapare tout ce dont il peut tirer un profit », dit Nikitine. Mais la présence de l'accoucheuse (dapirk) est obligatoire depuis beaucoup plus longtemps. Et le nom de l'enfant est donné par les femmes réunies en conseil chez l'accouchée, usage suggérant un matriarcat primitif.

Lors de la conclusion du mariage on verse au père de la fiancée le rachat (bachtykh) et celui-ci lui fournit tous les objets nécessaires au ménage comme dot : tapis, literie, carquette, aiguières, chaudron... La noce exigeant de grandes dépenses, les parents viennent en aide. Allant dans ce sens, il y a une coutume qui veut que deux jeunes gens s'unissent fraternellement pour subvenir aux frais du mariage ; le fiancé

(33) Est-ce une sorte de confirmation par l'absurde de ce que nous venons de développer : la prostitution est inconnue parmi les Kurdes ; pour la définir, ils sont obligés d'emprunter des mots turcs ou persans.

qui a été aidé prendra à son tour sa part des frais du mariage de son associé. Pour organiser cette « union fraternelle », on a recours à l'oncle. D'ailleurs le plus solennel serment est celui de l'oncle pour le neveu. Cette place de l'oncle peut aussi être considérée comme une survivance du matriarcat.

Au cours des cérémonies le visage de la fiancée est couvert avec un mouchoir rouge, couleur du bonheur. A noter que la jeune mariée, quelques jours après son installation dans la maison du mari, revient à nouveau pour quelque temps chez ses parents, ce qui est un autre souvenir du matriarcat. Dans la maison de sa nouvelle famille, elle est d'ailleurs l'objet d'égards particuliers jusqu'à la première naissance, un peu comme une invitée. Le mariage est souvent l'objet de manifestations collectives, notamment d'une fête équestre (djirid). A noter, dans le mariage, l'emprise de la tribu : « Il vaut mieux prendre quelqu'un de la tribu et non une étrangère », assure un proverbe kurde.

Les Kurdes considèrent comme la plus grande infamie de ne pas rendre au mort les derniers honneurs. Aussi s'efforcent-ils au combat d'emporter avec eux leurs morts et leurs blessés. « Une des coutumes des Kurdes qui ressemble beaucoup à celle observée en Europe, écrit Millingen, est la cérémonie funéraire accomplie en l'honneur d'un guerrier ou d'un chef mort. A cette occasion des invitations spéciales sont adressées aux chefs des tribus amies et à tous ceux qui sont apparentés au défunt par les liens du sang. A l'heure fixée tout le monde se hâte vers la maison d'où doit partir le cortège funèbre. Un certain nombre de cavaliers ouvrent la procession en exécutant devant la civière une série de tournois et d'exercices. La civière est portée au milieu du cortège sur les épaules des parents et des amis du défunt. Tout de suite après la civière on voit avancer lentement son coursier, portant sur la selle vide les armes et l'accoutrement de combat du disparu. La procession est close par une imposante masse de cavalerie. Les femmes, parentes et amies du décédé, portent des voiles noirs en signe de deuil. Quand le corps est emporté de la maison, les femmes commencent à pleurer et à crier sauvagement en déchirant leurs vêtements et en mettant, en signe de détresse, des poignées de terre et de poussière sur leurs têtes. » (34)

Cette cérémonie funèbre solennelle réservée aux notables est contraire aux pratiques arabes et au Coran pour qui la mort nivelle « Sultan et débardeur ». A noter qu'après la sépulture le cheval est reconduit à la maison et ne peut en aucun cas sortir de la famille du défunt. Jadis les monuments funéraires étaient en forme de cheval ou de mouton ; la forme

(34) F. Millingen, *op. cit.*

a varié : il arrive que sur les monuments des fumeurs on représente le kaliân, pipe à eau ! C'est un déshonneur pour la famille si la veuve se remarie dans une autre famille.

Les maisons, bâties en pisé ou en pierre à la surface du sol, se rencontrent jusqu'à 900 m. sur le plateau arménien, à plus de 1.000 m. en Taurus méridional et en Oramar, à 1.500 m. en Kurdistan iranien. « Tout le village forme comme un énorme pâté de quarante à cinquante mètres de côté, dit Binder (35) ; un seul toit, plate-forme en terre, qu'on ne distinguerait pas du sol si l'on n'était pas prévenu, couvre le tout ; à l'intérieur, c'est un inextricable dédale de couloirs et de chambres dans lesquels hommes et bêtes vivent de la même vie. » Au-delà de 1.000 m. en effet, et jusqu'à 2.500 m. parfois, l'habitation devient souterraine. Le groupement d'habitations est en ordre serré là où le danger de l'attaque le commande. En Ardelan, c'est la fertilité locale qui détermine le type d'agglomération, et dans les gorges d'accès difficile, offrant une protection naturelle, l'habitat est dispersé. En Iran, le village kurde se compare avantageusement à ses homologues persans du haut-plateau, vraies taupinières sales et manquant d'air. Pour l'été le village a sa zoma, résidence estivale en hauteur ; sinon le Kurde s'installe dans un herzal, construction de 5 à 8 m. de hauteur qui a le double avantage d'être à l'abri des moustiques et de constituer un bon poste d'observation. L'étage est régulièrement orienté au Midi pour recevoir le premier soleil.

Les tentes nomades sont portatives, légères pour un cheval de charge, souvent faites de bandes noires de poil de chèvre, d'où le nom habituel de « maison noire ». Moins bien feutrées que celles des nomades d'Asie centrale montagnarde, elles ne sont que des habitations d'été et pour des raisons de sécurité, elles ne sont jamais isolées. L'hospitalité y est cependant une coutume générale, et parfois même le Kurde s'y ruine ! « Sois le bienvenu, tu viens sur les yeux ! » Cette formule de politesse en dit long sur cette bienveillance.

« Il est impossible, dit H. Christoff, de définir quel est le vêtement d'origine et de caractère particulier créé au Kurdistan sous l'influence du mode de vie, de l'ambiance géographique et quelle est la part qui doit être attribuée au commerce et au contact avec d'autres éléments ethniques. » (36) Le seul trait commun des Kurdes dans la façon de se vêtir et de se parer est une grande richesse et variété de couleurs : le costume kurde n'est jamais unicolore, il se refuse aux réformes vestimentaires « uniformisantes » venues de la Russie de

(35) Binder, *op. cit.*

(36) H. Christoff, *Kurden und Armenien*, 1935.

Pierre le Grand, de la Perse des Pahlevi ou de la Turquie kémaliste. Il y a là un signe d'autonomie du Kurde et un goût artistique que confirment le détail de son installation et bien des aspects de sa vie.

Le costume ordinaire comprend un large pantalon, une veste en lainage tissé à la maison, un gilet de feutre sans manches, un chapeau de feutre conique, des savates de laine épousant bien le pied qu'avant de chausser on remplit d'herbe sèche pour mieux profiter de toute aspérité de l'ascension. Le costume de ceux du Nord est celui du travail : ils sont en bras de chemise ; le costume de ceux du Midi, plus proche de celui des Arabes, comporte souvent une longue tunique arrivant à la cheville. Le costume féminin est plus résistant aux influences étrangères, notamment à celles du Bédouin. Les produits « grossiers » tissés par les femmes sont cependant très solides et protègent mieux le corps que les cotonnades du commerce. En Kurdistan persan le costume féminin est plus compliqué, notamment en Moukri et à Senneh (turbans, mouchoirs, boucles, etc... mais il n'y a jamais de voile sur le visage). Jusqu'en 1914 on ne répugnait pas à utiliser des soieries venues... de Lyon.

Parmi les peuples ayant une tradition culinaire, il faut placer les Kurdes. Sans doute font-ils une consommation exceptionnelle du laitage et de tous ses sous-produits : jaji (petit lait bouilli), lur, (sous-produit du barattage), sertou (crème), kechk (boulettes de fromages séchées au soleil). Mais il y a des plats kurdes connus ou qui mériteraient de l'être au-delà des frontières du Kurdistan : pilaw, chélé-brindj (riz non égoutté), sawar (froment bouilli, puis séché, moulu, cuit et servi avec du beurre), guerdol (riz décortiqué ou millet cuit dans le petit lait), sans parler de multiples plats faisant entrer en ligne des épices locales fines, à la différence de maints condiments orientaux.

Par tous ces aspects la sociologie du pays kurde montre l'originalité de l'existence d'une entité ethnique : nous verrons dans une seconde partie quels traits individuels, folkloriques, littéraires et religieux lui donnent une physionomie psychologique bien à elle.

(à suivre)

Paul GACHE

NOTES ANNEXÉES

I. — LES RÉVOLTES DES KURDES

Dans la *partie persane* du Kurdistan les révoltes ont commencé plus tôt, car le mécanisme centralisateur séfévi a débuté dès la fin du XV^e siècle avec Shah Ismail. Les principales révoltes kurdes ont eu lieu en : 1616 (Azerbaïdjan), 1709-15 (Saoudj-Boulaq), 1743-44 (Khoï-Salmas), 1818-22 (soulèvement des Bilbâs, même région), 1825 (révolte des contingents kurdes), 1860 (fin de la dynastie kurde d'Ardelan, puis de la dynastie kadjare), 1880 (révolte du cheikh Obéïdollah de Nehri en Chemdinan : Ourmiah, Maragha), 1885 (massacre du chef kurde Hamzé agha), 1885-95 (révolte d'Hassan khan, sultan d'Aoraman, en Ardelan), 1912 (révolte de Daoud khan, chef des Kelhourr, en Kermanshah), 1919-22 (Ismail agha Simko, en Ouchnou près Ourmiah), 1930 (action du Khoyboun. « être soi-même », à Khoï), 1932 (Djafar agha, sultan d'Aoraman), 1946 (République kurde de Mahabad de Kadi Mohammed et Mustapha Barzani, Ardelan), 1953, 1957. En Iran le problème kurde continue à faire partie de celui, plus général, des tribus, resté sans solution, mais ne se limite pas à cet aspect.

Dans la *partie ottomane* du Kurdistan où furent d'abord respectées les autonomies locales, les difficultés n'ont commencé qu'en 1683 par la nomination d'un gouverneur général turc de Diarbékir, intermédiaire entre féodaux kurdes et Constantinople. Principales révoltes : 1806 (Abdourrahman pacha, Souleymanieh), 1815-20 (révolte des pachaliks de Bayazid et Van), 1826 (indépendance de mir Mohammed, gouverneur de Rawandouz jusqu'à Nisibin et Mardin), 1828-29 (Bohtan, Rawandouz et Hakkïari refusent de combattre contre les Russes, révolte d'Emir Pacha de Mouch). 1832-39 (mir Mohammed de Rawandouz s'allie à Mehemet-Ali et révolte de Mahmoud pacha à Souleymanieh), 1843-47 (révolte du prince Bedir khan bek de Van à la Djézireh ; il est déporté à Damas où il meurt en 1868 : fin des autonomies féodales kurdes ; en 1878 les fils de ce dernier émir du Bohtan, les princes Osman et Hussein pacha Bedir Khan, père et oncle de la princesse Leyla Bedir Khan qui introduisit les danses kurdes à Paris vers 1925, reprendront une lutte devenue tradition de cette maison), 1853-55 (révolte du Hakkïari et du Bohtan sous Yezdan Cher, allié aux Nestoriens, qui prend Bitlis et Moussoul), 1885 (refus de cheikh Obéïdollah de combattre contre les Arméniens : « Nous autres, Kurdes, ne sommes nécessaires aux Turcs qu'en tant que contrepois aux chrétiens. Quand il n'y aura plus de chrétiens, les Turcs dirigeront leur persécution contre nous. »), 1892 (création des Hamidiyé au mépris de ce refus), 1898 (fondation de *Kurdistan*, organe bilingue kurdo-turc de combat au Caire par les Bedir Khan, successivement les émirs Midhad, Abdourrahman et Soureya), 1908-10 (début de la presse kurde à Constantinople et école kurde de Tchenberli), 1914-18 (Abdour Rezaq Bedir Khan à Paris, Kamil bey de Bohtan — un Bédirkhanide — auprès du Grand-duc Nicolas à Tiflis, déportations de Kurdes dans la région de Koniah).

Secteur turc du Kurdistan « ottoman » : 1919 (réunion antikémaliste des chefs kurdes à Kahta près Malatya, comités kurdes des Bédirkhanides à Constantinople et au Caire), 1920 (10 août, le traité de Sèvres, section III, art. 62-64 prévoit « l'autonomie locale pour



les régions où domine l'élément kurde », 1925 (révolte de Cheikh Saïd de Diarbékîr à Kharpout et Bitlis), 1927-30 (révolte du Congrès National Kurde ou Khoyboun avec Ihsan Nouri pacha au pied de l'Ararat : alliance avec les Arméniens ; « au nom de ma race, j'exprime au brave peuple arménien une profonde sympathie et l'assurance du respect pour son aspiration nationale légitime qui est une Arménie indépendante et unie », écrit Soureya Bedir Khan, et une intervention arménienne évoque le problème kurde au Congrès de la II^e Internationale à Zurich en 1930), 1932-33 (révoltes de Salah-eddin, fils de Cheikh Saïd, près Erzeroum, de cheikh Fakri à Diarbékîr, de cheikh Ahmed Barzani en Hakkiari, loi turque de dispersion des Kurdes), 1937 (soulèvement du Dersim). Depuis lors, la politique assimilatrice prévaut : les Kurdes sont des « Turcs montagnards » et, pour le général Gürsel, « il n'existe chez nous rien qui puisse être qualifié de kurde », déclaration faite au Times à Erzindjan en juin 1961.

Secteur iraquien du Kurdistan « ottoman » : en 1916 les accords Sykes-Picot avaient prévu, rappelons-le ici, que les régions kurdes de Kharpout, d'Ourfa, de Mardin, de Diarbékîr, ainsi que le Cheikhan et le liva d'Erbil, seraient sous mandat français, comme l'ont été la Syrie et le Liban ; en fait le Cheikhan et le liva d'Erbil furent placés sous mandat britannique pour être intégrés à l'Iraq à majorité arabe, d'où les révoltes suivantes : 1919-31 (lutte continue du cheikh Mahmoud Barzani de Soulaymanieh qui se proclame « Shah du Kurdistan »), 1931 (soulèvement du cheikh Ahmed Barzani, massacre des villages par la RAF), 1932 (soulèvement de cheikh Shahab et des Sourtchi), 1933 (massacre des Assyriens, chrétiens catholiques et nestoriens associés depuis 15 siècles aux Kurdes, à Smeil en Cheikhan par les troupes arabes iraqiennes), 1934-35 (soulèvement des Yézidis Khalaf au djebel Sindjar), 1936 (coup d'Etat du Kurde Békîr-Sidki), 1941 (coup d'Etat du Kurde Rachid Ali Ghailani aidé du général kurde Malmoud Salman), 1953, 1956 (révoltes aux confins de l'Iran), 1958 (promesse d'autonomie du Kurdistan faite par le général Kassem), 1961 (révolte de Mollah Mustapha Barzani dans les montagnes des livas d'Erbil et Souleymanieh et qui se poursuit actuellement).

A défaut d'une histoire, ces révoltes constituent un tissu de repères historiques et une sorte de manifestation permanente. Depuis 1947, principalement par l'intermédiaire de l'émir Kamuran A. Bedir Khan, installé à Paris, les Kurdes ont d'autre part adressé 13 aides-mémoire à l'ONU.

II. — L'EGLISE NESTORIENNE

L'Eglise nestorienne, fondée à la fin du V^e siècle autour des matres de Nisibe (Nisibin), puis Edesse (Ourfa), est pratiquement réduite maintenant à ce qui reste de sa seule communauté assyrienne. Dotée par les Musulmans (637) d'un statut spécial, elle s'accroît alors par la conversion des mazdéens en pays kurde et iranien, souvent cultivés. Malgré l'« effritement perpétuel », organisé par les Arabes abbassides, le bas Kurdistan devient la métropole de fait des Nestoriens, puis de leur mouvement de missions. En 1258, quand le Mongol Houlagou, influencé par ces missions, prend Bagdad, il fait mettre à mort le Calife, mais veille à ce qu'un palais soit donné au Catholicos nestorien et, à l'instigation de sa femme, la nestorienne Dokouz Hatoun, il lance en Palestine ce que Léon Cahun appellera la « croisade mon-

gole » : c'est conjointement avec des détachements francs et arméniens que le général mongol, le nestorien Kitbouqa, occupe Alep et Damas, où il convertit les mosquées en églises, avant d'être tué par les Arabes à la bataille d'Ainjaloud en Galilée (1260).

A la fin du XIII^e siècle l'Islam arabe l'emporte chez les Mongols et les Nestoriens sont massacrés à Erbil, mais le catholicossat nestorien dit de Séleucie n'en devient pas moins « assyrien » : en 1281 son siège effectif est à Maragha ; au XIV^e siècle, le siège patriarcal est à Mossoul, au XV^e à Djézireh ibn Omar (Bohtan), au XVI^e à Diarbékir, puis à Salmas et Ourmiah, au XVII^e dans la tribu des Djilou, puis dans celle des Diz, enfin à Kotchannès ; on le retrouve ensuite chez les Berwari à proximité de Djoulamerg, résidence de l'émir des Hakkari, voisinage conservé jusqu'en 1916. « Entre nous et les Assyriens, dit un proverbe kurde, il n'y a qu'un cheveu. » De fait, au milieu du XV^e siècle, ce sont les Assyriens de la tribu Diz qui vont chercher dans son exil en Egypte le fils de l'émir kurde défait par les Turcomans et qui permettent ainsi son rétablissement dans sa seigneurie d'Hakkari. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle le patriarche et l'émir d'Hakkari vivent en bon accord et jugent conjointement les litiges entre Kurdes et Assyriens ; vers 1840 le patriarche reçoit les envoyés du Gouvernement ottoman au nom de l'émir qui lui confie même la garde de son harem ! Ce sont les prescriptions ottomanes (taxes) qui forcent l'émir à traiter les siens en administrés et non plus en gens de tribus. D'où le grave désaccord et le saccage des Nestoriens en 1843-47, exception dans une longue tradition d'entente. Et les Kurdes ne sont pour rien dans les massacres de 1933.

En fait les sept tribus nestoriennes, Grand Djilou, Bas Tiyari, Thouma, Diz, Baz, Petits Djilou et Hauts Tiyari, ont vécu de temps immémorial la vie kurde, chez les Kurdes, en parfaite égalité avec eux, même en ce qui concerne les distinctions vestimentaires. Au combat chacune des deux « ailes » des Hakkari comprenait des tribus kurdes et assyriennes. C'est l'action des missionnaires anglais auprès des Nestoriens qui a fait réagir la Porte dont les mesures inciteront les Kurdes contre les Assyriens. Malgré cette parenté intime nous évitons dans notre étude de parler des Assyriens, sauf dans les cas où leur propre histoire éclaire celle de leurs congénères kurdes.

Institut kurde de Paris

REVUE TRIMESTRIELLE

Prix de ce numéro : **5 NF**
(**6 NF** à l'Étranger)

ANCIENNE IMPRIMERIE M. ETAIX
7, rue André-Caplet — Le Havre

P